



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Routes et des Transports

Service Administratif, Juridique et
Financier - BS

Affaire suivie par : O.TRONCIN
Poste: 70.20

2011-CG-2-3134

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 10 juin 2011

**PROGRAMME DE MODERNISATION ET D'EQUIPEMENT DES ROUTES
DÉPARTEMENTALES - REQUALIFICATION DE LA RD 938 À BUC - AVENANT N°1
À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE.**

Politique sectorielle Secteur d'intervention Programme	Réseaux et infrastructures Routes et Voirie Programme de modernisation et d'équipement des RD	
<i>Données financières</i>	<i>AP 2006</i>	<i>CP 2011</i>
Montant actualisé :	52 055 000 €	4 100 000 €
Montant déjà engagé :	40 229 082 €	515 412 €
Montant disponible :	11 825 918 €	3 584 588 €
Montant réservé pour ce rapport :	1 200 000 €	1 200 000 €

Dans le cadre du Programme 2011 de Modernisation et d'Equipeement des Routes Départementales approuvé par délibération du Conseil Général du 4 février 2011, le Département va réaliser au cours de l'été 2011 la 2^{ème} tranche des travaux de requalification de la Route Départementale 938 dans la traversée de la Commune de Buc. (La 1^{ère} tranche a été réalisée durant l'été 2010). Cette opération de requalification intègre à la fois la reconstruction de la chaussée, qui sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale, et la réfection des trottoirs ainsi que la création de places de stationnement, entre la rue d'Alsace-Lorraine (PR. 2 + 680) et l'avenue Huguier (PR. 3+420), qui seront réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale.

Le Département et la Commune se sont accordés à reconnaître l'intérêt économique et technique de réaliser leurs travaux respectifs dans le cadre d'un seul chantier avec la même entreprise ou le même groupement d'entreprises, chacun signant et exécutant un marché distinct dans le cadre d'un groupement de commandes. Par délibération du 4 mars 2011 vous avez approuvé et vous m'avez autorisé à signer la convention de groupement de commandes avec la commune de BUC.

L'objet du présent rapport est de vous proposer d'approuver et m'autoriser à signer un avenant n°1 à cette convention y intégrant des travaux non prévus initialement et prévoyant une participation financière de la commune pour certaines prestations.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :